

Pour diffusion immédiate

Bureau de l'Ombudsman

PR06-006

18 décembre 2006

L'OMBUDSMAN ENQUÊTERA SUR LES PROCESSUS DES LOTERIES

VICTORIA – M^{me} Kim Carter, ombudsman de la Colombie-Britannique, annonçait aujourd'hui qu'elle met en place une enquête de l'ombudsman sur la façon dont la British Columbia Lottery Corporation (BCLC) assure l'équité des processus de loterie.

Le bureau de l'Ombudsman est la voix indépendante de la Colombie-Britannique en matière d'équité. Il enquête sur les plaintes visant les autorités publiques, y compris les corporations provinciales, les bureaux et les commissions, et se penche sur leurs actions et sur leurs processus administratifs pour en assurer la transparence et l'imputabilité.

« De récentes informations rendues publiques ont soulevé certaines questions concernant le processus des loteries en Colombie-Britannique », explique M^{me} Carter. « Je crois que les citoyens de notre province bénéficieraient d'une enquête indépendante et impartiale sur cette question. La confiance dans le système de loterie est importante pour les gens qui y jouent, pour les causes qui profitent de l'attribution des fonds qu'elle génère et pour les concessionnaires qui assurent la vente des billets. Je me suis entretenue avec le président et chef de la direction de BCLC et il m'assure qu'il accueille favorablement une enquête indépendante et impartiale de ce genre, que nous obtiendrons toute l'information dont nous avons besoin et que la collaboration pleine et entière de la BCLC nous est assurée. »

L'enquête de l'ombudsman se concentrera sur les étapes mises en place par la BCLC pour s'assurer que la loterie est équitable. Parmi les secteurs visés par cette enquête, mentionnons :

- les processus mis en place par la BCLC pour surveiller la participation des détaillants aux loteries;
- les processus de la BCLC qui assurent que les personnes qui présentent un billet gagnant sont des acheteurs de loteries légitimes;
- les vérifications menées pour assurer la conformité des processus de la BCLC.

Les Britanno-Colombiens préoccupés par l'équité administrative ou par la façon dont ils ont été traités par la BCLC ou par tout autre organisme gouvernemental, ou qui ont des questions à cet effet peuvent écrire au Bureau de l'Ombudsman, remplir un formulaire de plainte en ligne au www.ombudsman.bc.ca ou appeler au 1 800 567-3247.

Relations avec les médias :

Carlene Thistle-Walker

Agente aux communications

250 356-7740 (ligne directe)

1 800 567-3247 (sans frais)